



Déclaration liminaire CSAL du 16 mai 2023

Monsieur Le Président,

Nous voici réunis aujourd'hui pour examiner les dernières opérations de réorganisation du réseau dans la réforme du NRP initiée en 2020.

Année après année, force est de constater que cette réforme visant à regrouper les missions, spécialiser les services, multiplier les points de contact et surtout donner possibilité aux usagers de contacter les services de la DGFIP par plusieurs canaux, laisse un résultat au goût particulièrement amer et surtout un doute sur notre capacité à répondre aux attentes des usagers.

Le contexte est suffisamment anxiogène pour les agents. Leurs charges de travail, les sujétions, ainsi que le manque de personnels dans les services sont suffisamment lourds.

Vous allez une nouvelle fois bouleverser le quotidien d'agents pourtant impliqués dans leur métier, en obliger certains à devoir faire davantage de kilomètres, avec les risques que cela comporte.

L'ensemble de cette réforme, aura complexifié le parcours de l'utilisateur pour joindre nos services, et n'aura pas simplifié pour autant le travail et l'organisation pour nos agents.

La CFDT et la CFTC expriment de nouveau leur profond désaccord avec cette réforme du NRP, et leur regret d'avoir constaté le peu de reconnaissance pour des agents impliqués et professionnels.

Quand la DGFIP investira-t-elle dans la considération de ses agents ?

Les élus CFDT et CFTC

Nathalie LEES

Philippe LARBANOIS

Nicolas POULIQUEN

Valérie TEXIER